



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

**281^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE**

SAC-240826

Le 26 août 2024

de 8 h 30 à 12 h 32

**Salon de la chancellerie
Campus de Moncton, Édifice Léopold-Taillon**

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-240826



SAC-240826

UNIVERSITÉ DE MONCTON

281^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2024

Salon de la chancellerie, campus de Moncton

PRÉSENCES

MEMBRES

Hélène Albert, professeure	Moncton	Christine Paulin, professeure	Moncton
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Gérard Poitras, doyen	Moncton
Danika Beaudin, étudiante	Moncton	Dr Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	UdeM
André Blanchard, directeur général par intérim de la Formation continue	Moncton	Andrée Roy, doyenne	Moncton
Francis Bourgoin, étudiant	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	UdeM
Natalie Carrier, doyenne	Moncton	Michel Soucy, professeur	Edmundston
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Céline Surette, doyenne	Moncton
Jeanne-Mance Cormier, directrice générale par intérim de la bibliothèque	Moncton	Simon Thériault, étudiant	Moncton
Lacina Coulibaly, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Étienne Dako, professeur	Moncton	Germaï Lesley Toung, étudiant	Shippagan
Mireille Demers, doyenne des études	Shippagan	Christophe Traisnel, professeur	Moncton
Salah Eddine El-Adlouni, professeur	Moncton	Mona-Luiza Ungureanu, professeure	Shippagan
Viktor Freiman, professeur	Moncton		
Micheline Gleixner, professeure	Moncton	<u>AUTRES PERSONNES PRÉSENTES</u>	
Jeanne Godin, professeure	Moncton	Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Octave Keutiben, professeur	Moncton	Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Érik Labelle Eastaugh, doyen	Moncton	Gabriel Cormier, vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Madeline Lamboley, professeure	Moncton	Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Mathieu Lang, doyen	Moncton	Pierre Philippe Ferguson, vice-recteur par intérim	Shippagan
Gabriel Laplante, professeur	Moncton	Matthieu LeBlanc, professeur et président d'assemblée	Moncton
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton	Martin Waltz, professeur retraité	Moncton
Francis LeBlanc, doyen	Moncton	Paul Ward, directeur, Direction des communications	Moncton
Mélanie LeBlanc, professeure	Edmundston	Stéphanie Wheaton, registraire	Moncton
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Sylvie Morin, doyenne des études	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		

Personnes excusées : Hector Adégbidi, Jean-Baptiste Koffi et Elizabeth Dawes.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. Bienvenue aux nouveaux membres et invité	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-240607	5
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-240607	5
7.1. Autres	5
8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADEMIQUE	5
8.1. Conseil de la langue française	5
8.2. Comité de la planification	5
8.3. Comité des programmes de premier cycle	6
8.4. Comité des programmes de cycles supérieurs	6
8.5. Comité d'appel du Sénat académique	7
9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	7
10. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF POUR LE RENOUVELLE-MENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER.....	9
11. NOMINATIONS - COMITÉS DU SÉNAT ACADEMIQUE	9
11.1. Bureau de direction du Sénat académique	9
11.1.1 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton	9
11.2. Comité d'appel du Sénat académique	10
11.2.1 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Shippagan.....	10
11.2.2 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton	10
11.3. Conseil de la langue française	10
11.3.1 Membre du corps professoral et du Sénat.....	10
12. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	10
13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	11
14. RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240615.....	11
15. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
16. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	11
17. CLÔTURE.....	11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	
ANNEXE 3 : Documents.....	
Document A : Ordre du jour adopté	
Document B :	
Document C :	
Document D :	
Document E :	
Document F :	
Document G :	
Document H :	
Document I :	
Document J :	

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (281^E SÉANCE)

8 h 30 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux gens. Il procède ensuite à la lecture du texte de reconnaissance des territoires autochtones : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaq et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

Les scrutateurs pour la réunion sont Janice Comeau et Paul Ward.

En ce qui a trait aux personnes excusées, le président mentionne les noms suivants : Hector Adégbidi, Jean-Baptiste Koffi et Elizabeth Dawes.

1.1. Bienvenue aux nouveaux membres et invités**Membres**

- Mireille Demers, doyenne des études du campus de Shippagan
- André Blanchard, directeur général de la Formation continue par intérim
- Étienne Dako, professeur au campus de Moncton (reconduction)
- Salah-Eddine El Adlouni, professeur au campus de Moncton (reconduction)
- Viktor Freiman, professeur au campus de Moncton
- Madeline Lamboley, professeure au campus de Moncton
- Mathieu Lang, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation
- Caroline P. LeBlanc, professeure au campus de Moncton
- Nathalie Parent, bibliothécaire au campus de Moncton (reconduction)
- Octave Keutiben, professeur au campus de Moncton

Invité

- Pierre Philippe Ferguson, vice-recteur par intérim du campus de Shippagan

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale indique que le quorum est atteint et que tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R : 01-SAC-240826

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-240607Corrections

Page 6 : point 8.1, 4^e paragraphe, 1^{re} ligne, il faut lire : « BASCI ».

Page 6 : point 8.2, 1^{er} paragraphe, 4^e ligne, il faut lire : « de la mineure en... »

R : 02-SAC-240826

Natalie Carrier, appuyée par Hélène Albert, propose :

« *Que le procès-verbal SAC-240607 soit adopté tel que corrigé.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-240607**7.1. Autres**

Aucun point n'est soulevé.

8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADEMIQUE**8.1. Conseil de la langue française**

Invitée : Anahita Shafie, présidente du Conseil de la langue française

La présidente indique que le comité s'est réuni à sept reprises au cours de la dernière année. Elle ajoute que le nouveau comité est maintenant composé de 13 membres et elle les remercie.

Plusieurs activités ont marqué l'année, notamment la chronique linguistique, la Grande dictée de l'Acadie, le concours « Délie ta langue ! », l'infolettre, une conférence-causerie (avec Annette Boudreau), la liste des manuels (dossier transféré aux bibliothécaires) et le dépôt du rapport intitulé « Planification stratégique des recommandations émanant des Journées de réflexion sur la langue française » au bureau du recteur et vice-chancelier.

Les objectifs pour l'année 2024-2025 sont les suivants :

- Suivis des dossiers liés aux activités classiques
- Élaboration du plan d'action des Journées de réflexion
- Élaboration de la nouvelle politique linguistique

En terminant, Mme Shafie remercie M. Gervais Mbarga, ancien président du Conseil de la langue française, pour son travail important au sein du Conseil.

Le recteur et vice-chancelier remercie les membres du comité pour leur engagement. Il indique que, pour le plan d'action, des discussions avec le Comité de budget auront lieu cet automne.

Les membres ne soulèvent aucune question.

8.2. Comité de la planification

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le rapport annuel du Comité de la planification. Il rappelle que ce nouveau comité soumet des recommandations au Sénat en ce qui concerne le plan académique, la structure organisationnelle des unités académiques, la stratégie institutionnelle de recherche, l'effectif étudiant et la planification des infrastructures. Le VRER rappelle également que le Comité étudie les avant-projets de création de programmes ou de modifications majeures de programmes sans incidences financières importantes.

Au cours de la dernière année, le Comité de la planification s'est réuni à sept reprises. La première réunion a eu lieu le 20 octobre 2023.

Le VRER remercie les membres du Comité pour leur engagement.

Aucune question n'est soulevée.

8.3. Comité des programmes de premier cycle

Présentation du VRER

Le VRER présente le rapport annuel du Comité des programmes de 1^{er} cycle. Il rappelle que le Comité a une nouvelle composition depuis la réforme des comités du Sénat. Le Comité compte dorénavant 21 membres.

Au cours de l'année 2023-2024, le Comité s'est réuni à sept reprises. Durant cette période, le Comité a reçu et évalué 18 projets de création, modification ou abolition de programmes et cours. Le Comité s'est également penché sur trois sujets d'envergure institutionnelle.

Notons la création des formations suivantes :

- Création du certificat en compétences rédactionnelles avancées;
- Création d'un microprogramme d'initiation à l'écriture professionnelle;
- Création d'un microprogramme en gestion documentaire;
- Création d'un microprogramme d'initiation aux études universitaires en arts et sciences sociales.

Discussion

Un membre demande si le Comité a traité des dossiers de modification de programmes au niveau des profils. Il s'agit d'une action liée à la Stratégie *Cap sur l'avenir*. Le VRER indique que la Stratégie prévoit une révision des objectifs de formation générale (voir action 3.1.5) et que celle-ci fait partie des actions à venir.

Une membre indique que le format du rapport est différent de celui de l'an dernier. Elle mentionne l'importance de la transparence et demande pourquoi le tableau portant sur les dossiers reçus a été modifié. Le VRER répond qu'il est ouvert aux suggestions.

Par ailleurs, la membre ajoute que le rapport annuel ne fait pas mention du dossier de redéfinition du B. A. majeure en études familiales et de la création du Baccalauréat ès arts en mieux-être.

8.4. Comité des programmes de cycles supérieurs

Présentation du VRER

Le VRER présente le rapport annuel du Comité des programmes de cycles supérieurs. Il rappelle qu'il s'agit d'un nouveau comité et que celui-ci compte 17 membres.

Au cours de l'année 2023-2024, le Comité s'est réuni à cinq reprises. Il s'est réuni deux fois avec le Comité des programmes de premier cycle pour traiter de questions conjointes.

Pendant la période visée, le Comité a reçu et évalué sept projets de création, modification ou abolition de programmes et cours. Le Comité s'est également penché sur quatre sujets d'envergure institutionnelle.

Notons que le Comité a recommandé la création du programme de maîtrise professionnelle en travail social.

Aucune question n'est soulevée.

8.5. Comité d'appel du Sénat académique

La secrétaire générale présente le rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique. Au cours de la dernière année, entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 mai 2024, le Comité a traité deux dossiers, dont l'un a fait l'objet d'une audience.

La secrétaire générale indique que malgré le petit nombre de dossiers indiqués, un des dossiers était très complexe et a retenu l'attention de plusieurs facultés et services, dont le Service de sécurité. Elle remercie les membres des diverses unités et indique que ce dossier est clos.

Un merci spécial à Pierrette Fortin qui a présidé l'audience du 16 mai 2024. Merci aussi à tous les membres du Comité pour leur disponibilité et engagement.

Aucune question n'est soulevée.

9. **RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**

Présentation du VRER

Le VRER présente son rapport annuel 2023-2024 qui porte sur le profil de la population étudiante, les unités académiques, les programmes et la Stratégie *Cap sur l'avenir*. Le VRER rappelle que ce rapport est une synthèse de 40 rapports annuels des campus et facultés, services, centres de recherche et autres. Il remercie tous les auteurs des rapports.

Voici quelques faits saillants :

Profil de la population étudiante

- Augmentation de 8 % dans les inscriptions à temps complet comparativement à l'année précédente
- Profil de la population étudiante : 52,6 % des personnes étudiantes en provenance du N.-B.; 37 % de l'international
- Augmentation de 34 % dans les inscriptions internationales (à temps complet) par rapport à 2022-2023
- Taux de participation s'élève à 28,2 % comparativement à 29 % l'année dernière

Profil études supérieures et recherche RDC

- Augmentation de 12,7 % d'inscriptions aux cycles supérieurs entre 2022 et 2023
- Augmentation de 4,2 % dans la diplomation entre 2023 et 2024
- Sommet historique en revenus de recherche : 13 M\$
- Obtention de 4 nouvelles subventions dans le programme « Développement Savoir » du CRSH
- Classement au 46^e rang des universités canadiennes en recherche (Research Infosource Inc. 2021)
- Faculté des sciences : 51 % du financement total en recherche à l'UMoncton
- Diffusion des travaux avec comités de lecture : passe de 286 à 458 diffusions
- Signature de la Déclaration de San Francisco

Programmes d'études (194 programmes)

- 8 programmes de doctorat
- 36 programmes de maîtrise
- 112 programmes de baccalauréat
- 7 diplômes
- 20 certificats
- 6 microprogrammes
- 5 programmes de droit

Réforme des comités du SAC et Cadre d'assurance de la qualité des programmes

- Réforme des comités du Sénat académique – adoptée le 23 septembre 2023
- Cadre de l'assurance de la qualité – adopté le 10 mai 2024
- Rapport de suivi soumis à la CESPM (mai 2024)
- CESPM a conclu que l'UMoncton avait adéquatement donné suite aux recommandations du Comité d'examen
- Roue de la qualité : présentation visuelle du cycle de l'évaluation des programmes d'études
- Le Cadre d'assurance de la qualité est basé sur des principes d'amélioration continue, l'utilisation de données probantes, un processus cyclique en 6 étapes sur 7 ans, des programmes qui doivent correspondre à la mission, la vision et aux valeurs de l'UMoncton ainsi que des éléments de la Stratégie *Cap sur l'avenir*.

Cap sur l'avenir : chantier Enseignement et RDC

- 35 % du travail est effectué
- 3 actions terminées, 16 actions en cours, 6 actions à faire
- 3 projets phares en développement : (1) Création du Centre d'excellence en pédagogie universitaire et sur la créativité et l'engagement; (2) Création d'instituts de recherche et (3) Création de l'incubateur de résolution d'enjeux sociaux

Discussion

Lors de la discussion, plusieurs membres soulignent la qualité du rapport et remercient le VRER pour cette synthèse des activités académiques.

Au niveau du recrutement et de la rétention, plusieurs sénateurs remarquent qu'il y a une diminution dans les inscriptions au niveau des personnes étudiantes du Nouveau-Brunswick. Cette réalité exige que l'on se penche sur le développement de nouvelles stratégies pour réduire, voire enrayer, cette diminution. Le recteur indique que l'Université doit être vigilante et créative dans sa démarche. Nous devons être collectivement engagés.

Le recteur propose qu'un groupe de travail soit mis sur pied pour examiner le dossier. Ce groupe réseau aura le mandat d'élaborer une stratégie d'intervention multifactorielle. Plusieurs membres appuient cette proposition.

D'autres points sont soulevés :

- Il faut engager les communautés et les écoles
- Il faut continuer les discussions avec les différents paliers de gouvernement
- Il faut développer des stratégies de transition (école à l'université)
- Il faut examiner nos programmes de bourses

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 03-SAC-240826

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

*« Que le Sénat académique mandate le Comité de la planification à mettre en place **un groupe de travail – recrutement et rétention** multisectoriel qui aura comme mandat d'élaborer une stratégie d'intervention multifactorielle de recrutement et de rétention auprès des élèves des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick et des nouveaux arrivants selon l'action 3.3.3 de la Stratégie Cap sur l'avenir, étant entendu qu'un rapport sera déposé au Comité de la planification et au Sénat académique. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

Plusieurs membres soulignent la qualité de la présentation des campus et facultés dans le rapport. La liaison avec la Stratégie est intéressante. Sur ce point, un membre indique qu'il serait intéressant de mettre en valeur les personnes étudiantes dans toutes les vitrines académiques. Ce point est noté.

Plusieurs membres indiquent que le rapport devrait être diffusé de manière très large. On suggère de faire un « town hall » et des présentations. Comment faire connaître davantage le rapport? Le VRER en prend bonne note.

D'autres points sont soulevés :

- La section *Promotion et permanence* pourrait être plus exhaustive
- N'oublions pas le rêve de l'École réseau de l'environnement
- L'indice de la santé pourrait être ajoutée
- Les programmes en difficulté pourraient être ajoutés
- Les programmes de bourses pourraient être ajoutés
- On pourrait ajouter une section portant sur les *initiatives et réalisations*
- On pourrait organiser un « État des lieux » pour présenter le rapport au public
- On pourrait publier le document dans les réseaux sociaux, avoir des capsules vidéo, etc.
- Une section sur les admissions, les LAPS, et les nouveaux programmes pourrait être présentée

Le recteur et vice-chancelier remercie le VRER pour l'excellent rapport. Il en profite pour remercier les membres du corps professoral. Il félicite les chercheuses et chercheurs pour l'augmentation substantielle en diffusion de la recherche. Bravo aux campus et facultés pour l'excellente année!

Le recteur remercie également les gens qui travaillent dans la mise en œuvre des actions de la Stratégie *Cap sur l'avenir*.

10. NOMINATIONS – COMITÉ CONSULTATIF POUR LE RENOUVELLEMENT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Huis clos

R : 04-SAC-240826

Hélène Albert, appuyée par Étienne Dako, propose :

« *Que le Sénat académique se transforme en huis clos pour ce point.* »

Vote sur R04

Pour : 33

Contre : 1

ADOPTÉE

11. NOMINATIONS - COMITÉS DU SÉNAT ACADEMIQUE

11.1. Bureau de direction du Sénat académique

11.1.1 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton

Mise en candidature

Hélène Albert

proposée par Micheline Gleixner

Hélène Albert est élue membre du Bureau de direction du Sénat académique par acclamation.

11.2. Comité d'appel du Sénat académique**11.2.1 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Shippagan**

Mise en candidature

Claudine Auger proposée par Hélène Albert

Claudine Auger est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

11.2.2 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton

Mise en candidature

Gabriel Laplante proposé par Olivier Clarisse

Gabriel Laplante est élu membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

11.2.3. Membre étudiant

Mise en candidature

Danika Beaudin proposée par Simon Thériault

Danika Beaudin est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

11.3. Conseil de la langue française**11.3.1 Membre du corps professoral et du Sénat**

Mise en candidature

Mélanie LeBlanc proposée par Hélène Albert

Mélanie LeBlanc est élue membre du Conseil de la langue française par acclamation.

12. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS

La registraire présente plusieurs statistiques portant sur les admissions et les inscriptions dans les trois campus. Globalement, on trouve les statistiques suivantes pour les trois campus :

Sur les admissions

Demandes d'admission reçues	10 826
Admissions	6 783
Demandes d'admission rejetées	3 508
Demandes d'admission en traitement	531

Sur les inscriptions au 23 août 2024

Campus d'Edmundston	562
Campus de Moncton	3 683
Campus de Shippagan	520
TOTAL	4 765

Le Sénat discute des nouvelles mesures qui furent annoncées par l'IRCC. Le recteur répond à diverses questions à ce sujet. Le recteur rappelle que le processus d'admission est d'une durée de 8 à 12 semaines et non pas six mois comme on le laisse parfois entendre.

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Le recteur et vice-chancelier fait le point sur divers dossiers, notamment le logement étudiant et le projet pilote de l'IRCC.

Sur la question des projets de construction de résidences universitaires pour les personnes étudiantes, les discussions se poursuivent avec le gouvernement. Le recteur indique que les résidences doivent s'autofinancer et que le prix doit être abordable pour les locataires.

Au niveau des inscriptions internationales, de nouvelles mesures ont été annoncées par l'IRCC. Des projets pilotes seront mis en place pour les personnes étudiantes de l'international.

14. RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ CDU-240615

Le Sénat académique prend connaissance des dossiers qui ont été étudiés au Conseil de l'Université le 15 juin dernier.

Le Sénat académique note que plusieurs politiques ont été adoptées, dont la *Politique sur la violence à caractère sexuel*.

15. AFFAIRES NOUVELLES

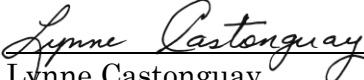
Aucun point n'est soulevé.

16. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 4 octobre 2024 à 13 h 30, à distance.

17. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 32.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale